

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2020

PRESENTS : M. LASSERRE BISCONTE Albert, Maire – MM LAGOUARDAT Michel, LAGRANGE Jérôme et BOURROUILH Daniel, adjoints – Mmes CHAPEL Louise – LACROUTS Virginie – PERISSE Chrystel – MM DUCASSE Christophe – LADAURADE Yvan – LAFFARGUE Louis – LARRALDE Franck – LEMBEYE Pascal – OLIVE Michel - POUYMIROO Jean Jacques –

ABSENTE EXCUSÉE : Mme VALTON Kathy

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur OLIVÉ Michel

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1 – Réserve Incendie Cassières

L'entreprise LAFFITTE est retenue pour effectuer les travaux de remplacement de la réserve incendie au lieu-dit Cassières pour un montant de 13 515 € HT. Les travaux consistent en la démolition de la réserve incendie actuelle (hors d'usage), la fourniture et mise en place d'une réserve de 120 m³, mise en place d'une clôture et d'un portail.

2 – Mise en accessibilité des bâtiments communaux : maîtrise d'œuvre

Il sera procédé à une consultation de maîtres d'œuvre pour assurer cette mission.

3 – Participation financière à la remise en état du chemin desservant la propriété « Bernet » situé en partie sur la Commune de PRECHACQ NAVARRENX

L'assiette du chemin Bernet étant partagée entre les Communes de LUCQ DE BEARN et de PRECHACQ NAVARRENX, il est proposé de participer au financement des travaux de réfection assurés par la Commune de PRECHACQ NAVARRENX.

Le montant total des travaux s'élève à 8 809 € HT, la participation de la Commune s'élèvera à 1 100 € correspondant à la partie du chemin situé sur le territoire de LUCQ DE BEARN qui sera remboursé à la Commune de PRECHACQ NAVARRENX.

4 – Information zone de montagne

Le Conseil Municipal est informé que le Préfet a émis un avis favorable à la demande de reclassement d'une partie du territoire de la commune de LUCQ DE BEARN en zone montagne, étant précisé que la décision de reclassement sera prise par arrêté ministériel d'ici le 1^{er} avril 2021.

Une information devrait être organisée à l'attention des agriculteurs.

5 – Permis d'aménager 4 lots côte de Claverie (CHOPIN – LASSERRE) : financement des réseaux et modalités de réalisation

Le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur le financement des réseaux destinés à desservir les constructions prévues dans le permis d'aménager déposé par Monsieur LASSERRE BISCONTE Albert et Mme CHOPIN Marcelle sur les parcelles cadastrées section BV 134 – BV 135 – BV 141 et BV 142.

Considérant que l'extension des réseaux jusqu'à l'entrée du lotissement en limite de propriété est nécessaire,

Considérant que l'extension du réseau d'assainissement permettra également de desservir les parcelles constructibles cadastrées section BV 70 (Sarsiat), BT 78 (Balasque) et BO 248 (Cousin) et les parcelles BT 76 et BT 79 qui ont vocation à faire partie de cette zone en cours d'urbanisation,
Vu l'estimation du coût des travaux :

✓ Eau	12 000 €
✓ ENEDIS	3 600 €
✓ Assainissement	24 300 € (8 300 € après perception de la taxe de raccordement à l'égout)

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au financement et la réalisation des travaux d'extension de réseaux précités.

6 – Désignation d'un représentant à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Monsieur LASSERRE BISCONTE Albert a été désigné comme représentant à la CLECT.

7 – Raccordement assainissement ROMBAUTS

Pour desservir la nouvelle construction située rue du Carrérot, le raccordement au réseau assainissement s'avère nécessaire.

Le montant des travaux est estimé à 3 570 € HT.

8 – Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu du 21 janvier 2021 au 20 février 2021. Les opérations de collecte nécessitent le recrutement de deux agents recenseurs. Le montant de la rémunération de ces agents est fixée à 1 000 € net à laquelle s'ajoutera 200 € de remboursement de frais kilométriques.

9 – Projets communaux et programme des commissions

Un compte rendu des commissions Logement Urbanisme, Patrimoine et Culture, Voirie et réseaux et Equipements collectifs a été effectué par Michel LAGOARDAT et Daniel BOURROUILH.

Les commissions précitées se réuniront prochainement (une convocation sera adressée) pour notamment aborder l'étude des projets à mener :

- Aménagement de la place de la Tour et ancienne scierie
- Immeuble AURISSET
- Mise en accessibilité des bâtiments communaux

Il est fait part du dossier projet déposé par Thibaut MARTIN auprès du Conseil Départemental en vue de bénéficier d'une aide dans le cadre du budget participatif.

Le projet consiste en la création d'un parcours permettant la pratique de divers sports de roues et roulettes. La réalisation de ce projet nécessiterait l'occupation d'un espace communal selon la demande de M. MARTIN.

L'intéressé sera invité à venir apporter des précisions sur ce projet. Une réunion sera organisée.

10 – Appel à candidature agent d'entretien

Un appel à candidature sera publié pour combler le poste d'agent d'entretien chargé du ménage des bâtiments communaux (école, mairie, salles communales).

11 – Page FACEBOOK

Une page FACEBOOK de la commune a été créée à l'initiative de Michel OLIVÉ et de Kathy VALTON.

12 – Affaires diverses

☐ Devis présentés et acceptés

▪ **Stores école :** le devis de store banne de l'entreprise GUICHANDUT a été présenté. Il s'élève à 2 988.54 € HT en manuel ou 4 116.54 € HT en électrique. Le choix entre les deux possibilités sera effectué après consultation de l'entreprise.

▪ **Rail rideau de la scène de la salle des loisirs :** le devis d'un montant de 1 366.88 € est accepté

☐ **Tombe Navarrot :** Une lettre de l'association TRANSMETEM a été lue. Elle propose notamment de participer à l'entretien et à la restauration de cette tombe. Daniel BOURROUILH est chargé de prendre contact avec cette association.